Image not found or type unknown

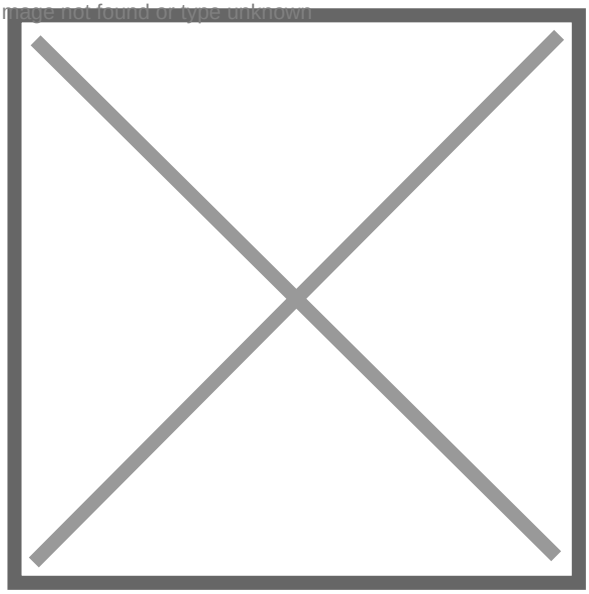

Droit de rétractation d'achat

Par **rchl**, le **09/01/2009** à **15:40**

Bonjour,

Ma question concerne le droit de rétraction suite à un achat de billet d'avion en ligne via le site voyages-sncf.com.

D'après eux mon billet est non échangeable, non modifiable, non remboursable.

J'ai acheté le billet hier, n'ai-je pas quand même le droit de me rétracter?
Je voudrais simplement en modifier les dates pour un autre disponible sur le site et au même prix.

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés